



Compte-rendu Commission Patrimoine culturel

8 novembre 2022



Patrick De Luca
(Président)



Laurence Cesarini
Elue à la commission
Rapporteure 77



Gérard Taponat
(Rapporteur)



Loriane NIKIEL
(chargée de mission)

Une autre vie s'invente ici

Ordre du jour

1. **Election d'un(e) rapporteur(e) seine-et-marnais(e)** pour remplacer M. Michel Lepage
2. **Aides en faveur du patrimoine et de la vie culturelle :**
 - Quelques nouvelles de projets patrimoniaux et culturels
 - Subventions des porteurs de projets patrimoine et culture : Examen des demandes de subventions dans le cadre des aides à la restauration du patrimoine et des appels à projets artistiques
3. **Inventaire du patrimoine** : Avancement des inventaires en cours
4. **Points d'informations et questions diverses**

Élection d'un(e) rapporteur(e) seine-et-marnais(e)

Les missions des rapporteurs

Clôture de séance : aide à faire ressortir les points saillants ; peut rédiger le compte-rendu si il/elle le souhaite

Sur demande du Président de commission :

- animer la commission en cas d'absence du Président
- animer des groupes de travail

Bureau syndical : invité à y participer, à titre consultatif.

Appel à candidature

- Membres délégués du Parc (77) ?
- Brève présentation des candidats (2-3 mn)

Résultat des votes : Laurence Manesse Cesarini, Commune de Larchant (77)



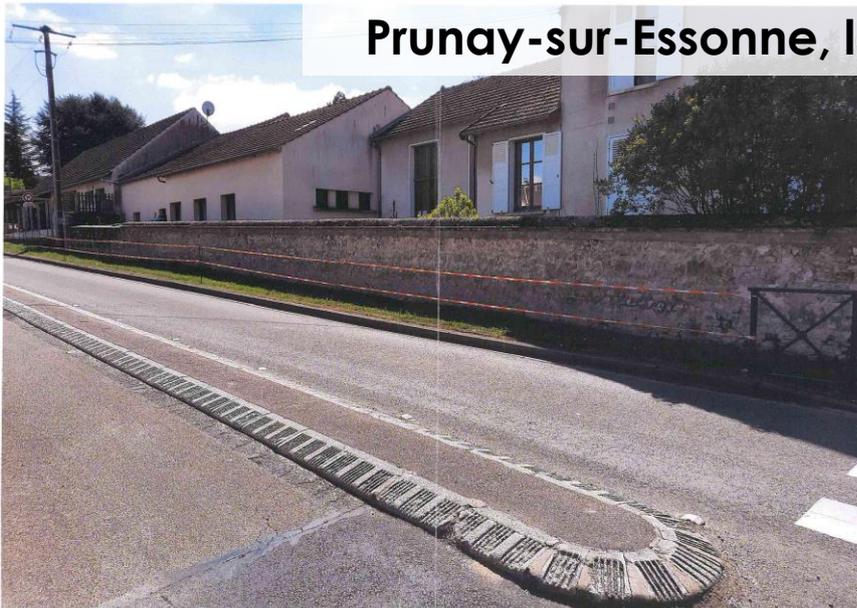
Aides en faveur du patrimoine et de la vie culturelle

Quelques nouvelles de projets :

Perthes, le lavoir de la pisserotte



Prunay-sur-Essonne, le mur d'enceinte de la mairie



Quelques nouvelles de projets :

2 Vallée Estival à Milly-la-Forêt



Ecofestival à Milly-la-Forêt





Mondeville (particulier)

Projet : Restauration de la toiture de la grange pompier



AVIS COMMISSION





Mondeville (particulier)

Projet : Restauration de la toiture de la grange pompier

La ferme de Mézières est une ferme féodale, fortifiée nouvellement acquise par les propriétaires pour en faire leur cocon familial. A terme, ce lieu sera voué à accueillir toute leur famille, les enfants et les petits enfants en weekend ou en vacances. Les granges vont rester dans leur jus et seront vouées à rester des lieux de stockage notamment de véhicules anciens et serviront aussi à héberger un atelier mécanique.

Au vu de la surface des toitures à reprendre, le propriétaire souhaite fractionner les travaux en plusieurs phases. Première étape, la toiture de la grange Pompier, située en face de la maison d'habitation. Il y a urgence d'intervenir.

Aide sollicitée :

30% pour l'aide à la réhabilitation du patrimoine immobilier non protégé, avec une aide plafonnée à 6 000 €

Montant total des travaux : 25 400€ HT / 27 940€ TTC

Coût HT de l'opération	Financement PNR 9B-CD91-2021	
	Taux	Montant subvention
25 400€	30%	6 000€ (plafond)

Recloses

Projet : Restauration de la toiture de la mairie



AVIS COMMISSION





Recloses

Projet : Restauration de la toiture de la mairie

La Commune de Recloses entreprend la rénovation de sa mairie dans sa globalité. Ainsi, elle fait appel au Parc sur plusieurs projets sur la mairie : isolation, changement des menuiseries et du système de chauffage et, en ce qui nous concerne, la restauration de la toiture. La toiture sera restaurée à l'identique.

Aide sollicitée :

70% pour l'aide à la réhabilitation du patrimoine immobilier non protégé, avec une aide plafonnée à 15 000 €

Montant total des travaux : 44 509,26€ HT / 48 960,19€ TTC - Aide extérieure : DSIL (70%)
31 156,48€

Coût HT de l'opération	Financement PNR 9B-CD77-2022	
	Taux	Montant subvention
17 067,18€	70%	3 338,20€



Oncy-sur-Ecole

Projet : Recréation d'un médaillon en pierre à l'effigie du peintre Lantara



AVIS COMMISSION





Oncy-sur-Ecole

Projet : Recréation d'un médaillon en pierre à l'effigie du peintre Lantara

Le peintre Simon-Mathurin Lantara serait né dans le Gâtinais à Oncy-sur-Ecole selon certaines archives. Il est considéré comme le premier peintre paysagiste français du XVIIIème siècle. Une plaque commémorative a été apposée sur sa maison natale le 6 juin 1852 au 119 grande rue et une grande fête fut réalisée pour l'occasion. Un médaillon sculpté représentant son portrait grandeur nature y était sculpté. Ce dernier a disparu avec le temps.

Le nom Lantara est ancré sur le territoire d'Oncy (fête du village d'Oncy au nom du peintre, salle des fêtes d'Oncy à son nom).

En accord avec le propriétaire de la maison, la Commune souhaite recréer le médaillon sur le mur pignon par un artiste sculpteur plusieurs fois médaillé au salon des artistes français, Rémy Teulier. L'inauguration s'intégrerait dans une année Lantara : exposition sur sa vie, son œuvre ainsi qu'une reprise d'une pièce dont il sera le personnage principal.

Aide sollicitée :

60% pour l'aide à la réhabilitation du patrimoine immobilier non protégé, avec une aide plafonnée à 15 000 €

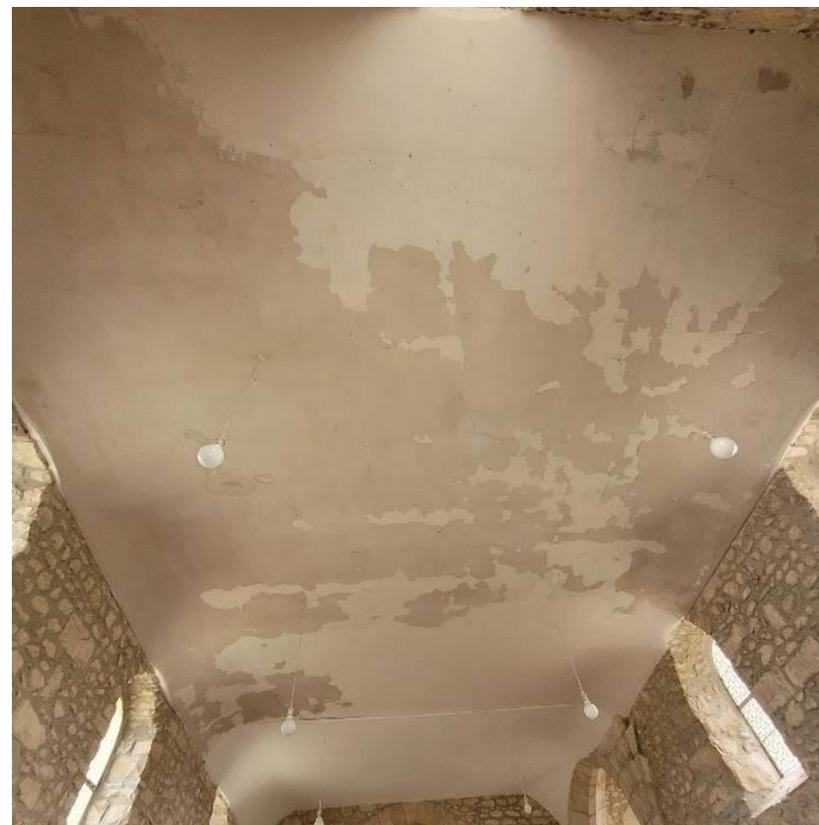
Montant total des travaux : 6 000€ HT / 6 000€ TTC

Coût HT de l'opération	Financement PNR 9B-CD91-2021	
	Taux	Montant subvention
6 000€	60%	3 600€



Amponville

Projet : Restauration de la nef, de la sacristie et de la toiture de l'église de Jacqueville



AVIS COMMISSION





Amponville

Projet : Restauration de la nef, de la sacristie et de la toiture de l'église de Jacquerville

L'église de Jacquerville a fait l'objet de plusieurs travaux de restauration et de mise aux normes ces dernières années. Cependant, il reste encore quelques travaux sur la nef, la sacristie et la couverture. Une reprise du plafond et des peintures est prévue pour la nef et la sacristie. Les fenêtres seront changées pour cette dernière. La toiture subira un nettoyage et quelques tuiles seront amenées à être changées.

Aide sollicitée :

80% pour l'aide à la réhabilitation du patrimoine des édifices religieux non protégés, avec une aide plafonnée à 43 000 €

Montant total des travaux : 28 471,60€ HT / 34 165,92€ TTC

Coût HT de l'opération	Financement PNR 9B-CRIF-2022	
	Taux	Montant subvention
18 171,60€	80%	14 537,28€



Amponville

Projet : Restauration de la porte de l'église de Jacqueville



AVIS COMMISSION





Amponville

Projet : Restauration de la porte de l'église de Jacquerville

L'église de Jacquerville a fait l'objet de plusieurs travaux de restauration et de mise aux normes ces dernières années. Cependant, la porte d'entrée de cette dernière a bien besoin d'une restauration et présente de nombreux désordres : pieds de dormant pourris, jet d'eau très altéré, traverses basses des ouvrants très abîmés...

Aide sollicitée :

80% pour l'aide à la réhabilitation du patrimoine mobilier non protégé, avec une aide plafonnée à 7 000 €

Montant total des travaux : 5 861€ HT / 7 033,20€ TTC

Coût HT de l'opération	Financement PNR 11A-CRIF-2022	
	Taux	Montant subvention
5 861€	80%	4 425€ (solde de l'enveloppe)



Inventaires du Patrimoine

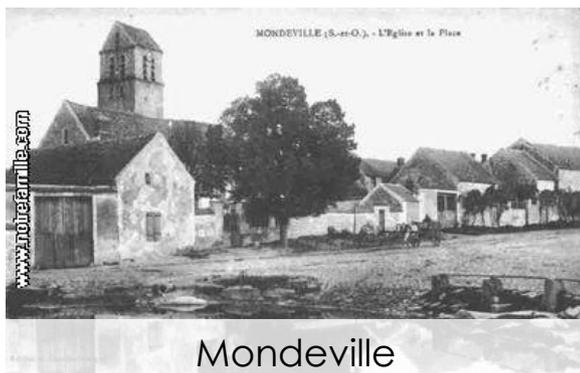
Avancement des inventaires en cours



FROMONT :

Restitution prévue le 14 décembre à 14h

Inventaires à venir :

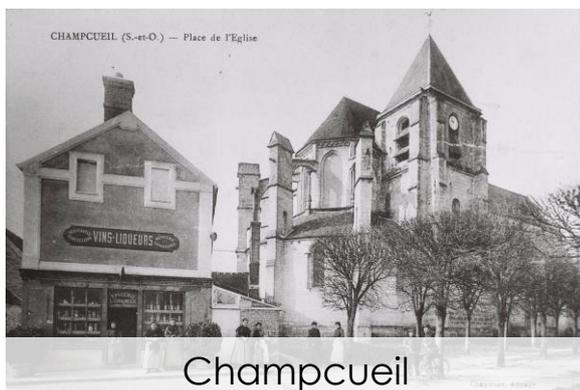


Mondeville

2023

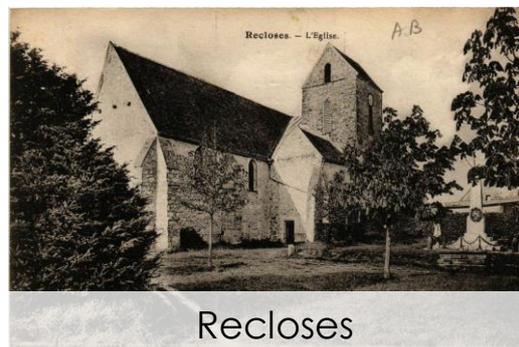


Barbizon



Champcueil

2024



Recloses



Informations et questions diverses



Les aides en faveur du patrimoine culturel

Aide à la réhabilitation du patrimoine immobilier non protégé au titre des monuments historiques

Le patrimoine concerné :

- **Patrimoine bâti lié à l'eau** : lavoir, puits, ponts, fontaine, abreuvoir, mare maçonnée...
- **Patrimoine bâti religieux** : croix, cimetière...
- **Patrimoine lié aux activités commerciales, agricoles, artisanales** : ferme, moulin, grange, séchoir, pigeonnier, four à pain, bascule...
- **Patrimoine bâti monumental** : château, tour, ...
- **Patrimoine constitué** : linéaire de mur

Aide accordée :
Entre 50% et 80 % du montant
HT des travaux
Plafond à 15 000 €



Critères d'éligibilité :

- **ne pas être protégé** (classé ou inscrit) au titre des Monuments Historiques
- **être visible de l'espace public pour les projets privés**
- présenter un **intérêt architectural, historique et identitaire** qui justifie sa réhabilitation et sa mise en valeur
- **dater d'avant 1950**
- présenter un **caractère d'urgence** (risque de disparition imminente, mise en sécurité, matériaux dangereux)
- être restauré dans son **état originel**

Aide à la réhabilitation du patrimoine immobilier non protégé au titre des monuments historiques

Depuis 2019, pour le patrimoine particulièrement remarquable, appliqué à titre exceptionnel et correspondant aux critères suivants :

- **Non protégé** dans le cadre des Monuments Historiques ;
- **Daté d'avant 1950** ;
- **Validation** du caractère remarquable du bien par l'**ABF obligatoire** ;
- **Emblématique** du territoire du Parc ;
- Possédant une **valeur culturelle/mémorielle** importante (histoire locale/régionale) ;
- **D'excellente qualité architecturale** (matériaux utilisés) ;
- Qui doit **préserver son environnement paysager**.

Patrimoine concerné : colombier, ferme gâtinaise, séchoirs, moulin, villa, maison d'illustre, ...



Aide accordée :
Entre 50% et 80 % du montant HT des travaux
Plafond à 43 000€

Aide à la réhabilitation des édifices religieux non protégés au titre des monuments historiques

Sont éligibles :

- **Travaux extérieurs** (façades, enduits, fenêtres, portes, charpente, couverture...)
- **Travaux intérieurs** (réfection des sols, des enduits...).

Critères d'éligibilité :

Non protégé (classé ou inscrit) au titre des Monuments Historiques
présenter un **caractère d'urgence** (risque de disparition imminente, mise en sécurité, matériaux)

dater d'avant 1950

être restauré dans son **état originel**

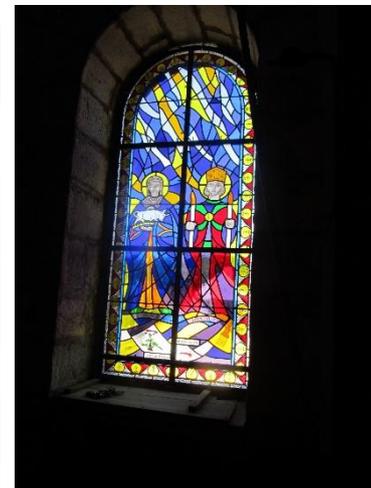


*Aide accordée :
Entre 50% et 80 % du montant HT des
travaux
Plafond à 43 000€*

Aide à la restauration du patrimoine mobilier non protégé au titre des monuments historiques

Le patrimoine concerné :

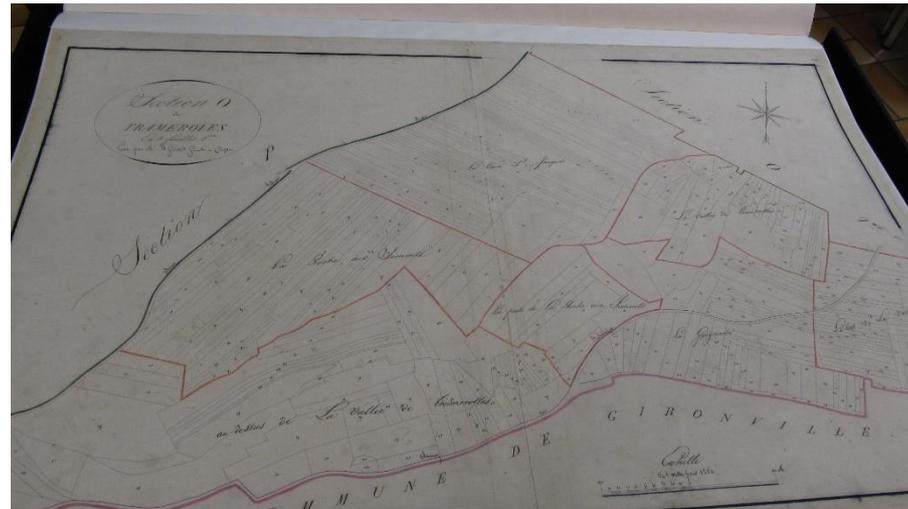
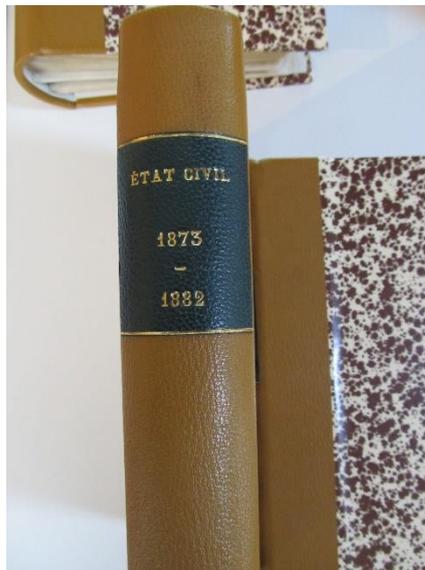
- **Éléments mobiliers liés à la vie religieuse et culturelle** : tableaux, retables, ex-voto, statues, meubles liturgiques, vitraux...
- **Éléments mobiliers liés à la vie artistique** : tableaux, objets d'art naïf ou populaire, ...
- **Éléments mobiliers liés à la vie rurale, communautaire et agricole** : meubles, costumes, instruments de musique, machines et outils agricoles, miroirs, enseignes, armoires, bustes, girouettes, ...
- **Éléments mobiliers liés aux étendards, lanternes, petits objets décoratifs, photographies, affiches...**



Aide à la restauration du patrimoine mobilier non protégé au titre des monuments historiques

Mais aussi :

- **les archives** : registres paroissiaux et d'état civil, registres de délibérations, documents cadastraux napoléoniens...
- **Participation au financement d'opérations liées à la conservation préventive** (armoires ignifugées, rayonnage spécialisé) et à la mise en sécurité du mobilier (alarmes, vitrines de protection, scellement...).



Aide à la restauration du patrimoine mobilier non protégé au titre des monuments historiques

Critères d'éligibilité :

- projet **porté par une commune**
- **ne pas être protégé (classé ou inscrit) au titre des Monuments Historiques**
- présenter un **intérêt historique et identitaire** qui justifie sa réhabilitation
- être **visible ou accessible par le public**, directement ou sur simple demande auprès de la commune
- Présenter un caractère d'**urgence** (mise en sécurité, risque de disparition)

Aide accordée :

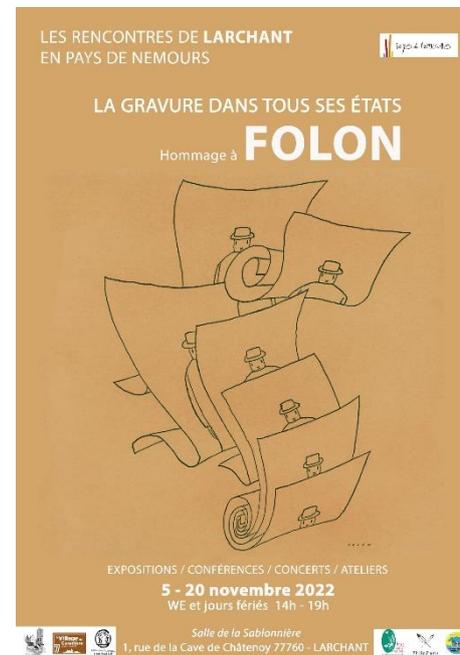
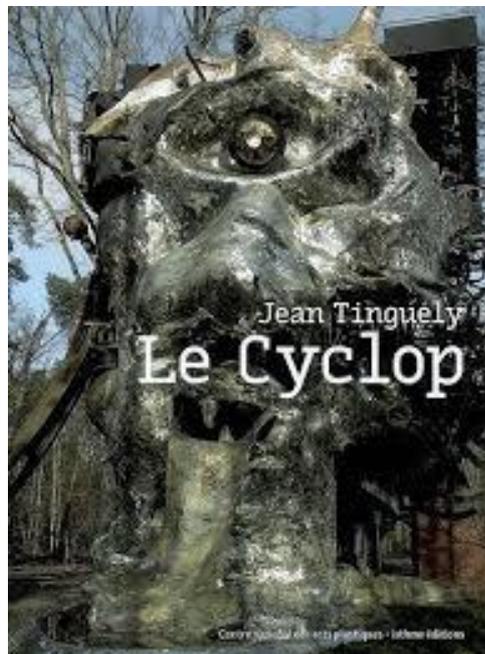
Entre 50% et 80 % du montant HT des travaux
Plafond à 7 000 €



Appel à projet création artistique

Critères de sélection :

- **interpréter par un regard nouveau les patrimoines du territoire et/ou à participer à mieux comprendre et à valoriser les spécificités du Gâtinais français ;**
- Se rattacher aux **disciplines artistiques ;**
- être une **création d'artiste professionnel,**
- être **créée et exposée sur le territoire du Parc,**
- Être **accompagner au moins par une action d'accompagnement de qualité** conçue avec des partenaires identifiés,
- être **portée par une association, une commune ou un groupe de communes** OU encore **un artiste exerçant sur le territoire du Parc.**



Appel à projet création artistique

Seront particulièrement appréciés :

- les projets organisés à **l'échelle de plusieurs communes membres du Parc** ou encore les projets **associant une ou plusieurs communes du Parc à une ou plusieurs Communes d'un autre Parc** ;
- les projets proposant des **actions de diffusion auprès d'un large public**
- les projets n'ayant **pas encore été soutenus** dans le cadre de cet appel à projets artistique ;
- les projets **encourageant les gestes eco-citoyens**.



Aide accordée :

Si commune : Entre 50% et 80% du montant HT des dépenses artistiques

Si associations : 50 % du montant HT des dépenses artistiques

Plafond à 2 500 €



D'autres aides sont disponibles auprès des partenaires :

➤ Région Ile de France :

- ✓ Plateforme en ligne [Aides régionales et appels à projets | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](#) - secteur Culture, Sport et Tourisme

Contacts : Kamel Kacchi - kamel.kacchi@iledefrance.fr (Essonne)

Héloïse Maillé-Virole - heloise.maille-virole@iledefrance.fr (Seine-et-Marne)



➤ Conseils départementaux:

Essonne :

- ✓ Aide à l'Investissement Culturel (AIC)
- ✓ Contrat Culturel de Territoire (CCT)

Contact : Victoria Besnainou-levillageois - VBesnainoulevillageois@cd-essonne.fr



D'autres aides sont disponibles auprès des partenaires :

Seine-et-Marne :

- ✓ Aides à la restauration du patrimoine - principalement sur des MH (étude et restauration)
- ✓ Aides en faveur de la culture (évènementiels et création artistique)

Contacts : Yannick Le Chaudelec (patrimoine) - yannick.le-chaudelec@departement77.fr

Paul Guerrier (culture) - paul.guerrier@departement77.fr



➤ Communauté de Communes :

CC du Val d'Essonne (CCVE) :

- ✓ Fonds de concours n°4 en faveur du petit patrimoine

Contact : Brice Le Rézollier - BLEREZOLLIER@ccvalessonne.com



CA de l'Etampois Sud Essonne (CAESE) : en cours de réflexion sur la mise en place d'aides en faveur du patrimoine



**Prochaines commissions patrimoine culturel :
Le 24 janvier 2023 (date provisoire)**

Merci de votre attention

Nikiel Loriane

Chargée de mission Patrimoine et animation culturelle

l.nikiel@parc-gatinais-francais.fr

Une autre vie s'invente ici